




RAPPORT ANNUEL 2020

DU RÉGIME DE RETRAITE DE L'ÉGLISE UNIE DU CANADA





« L'année 2020 a été difficile, mais le régime a été résilient. »

Faits en bref sur votre régime de retraite 3

Messages aux membres 4

Gouvernance 11

Activités de 2020 : bilan de l'année 13

Données financières 16

Fournisseurs de services 20

Principes fondateurs 21

Communications du Conseil de retraite 22

Bénévoles et employés 24

Pour en
savoir davantage
sur votre régime de retraite

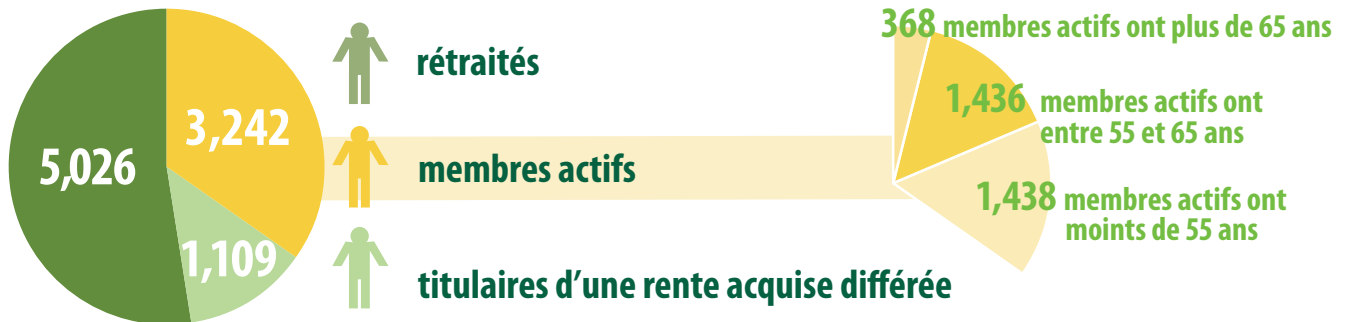


[egliseunie.ca/ressources/vie-en-paroisse/
administration](https://egliseunie.ca/ressources/vie-en-paroisse/administration)

FAITS EN BREF sur votre régime de retraite

Au 31 décembre 2020

Données démographiques sur le régime



Membre retraité : membre qui touche actuellement ses prestations de retraite

Membre actif : membre qui est actuellement employé par l'Église Unie
Titulaire d'une rente acquise différée : membre qui a accumulé des prestations de retraite, mais qui ne les touche pas encore

Durée moyenne de cotisation au régime **18 ans**

Durée moyenne de perception des prestations de retraite **24 ans**

78 âge moyen des retraités

64 âge moyen des membres du régime au moment de la retraite

Âge moyen des membres actifs **54**

1 422  employeurs participants

Total des prestations de retraite versées par an

2020 : 71 255 000 \$
 2019 : 66 778 000 \$
 2018 : 67 608 000 \$
 2017 : 66 628 000 \$
 2016 : 64 710 000 \$

Comprend les remboursements et les prestations pour décès

224 membres ont adhéré au régime en 2020

169 membres ont pris leur retraite en 2020

216  membres retraités ont plus de 90 ans

dont **6**  ont plus de 100 ans!

MESSAGES AUX MEMBRES



Du modérateur et du secrétaire général

Chers membres,

Nous sommes heureux de vous présenter le Rapport annuel 2020 du Régime de retraite.

La pandémie mondiale de COVID a tout bouleversé! Vous, membres du personnel ministériel et du personnel laïc de notre Église, avez fait preuve d'une ingéniosité, d'une souplesse et d'une résilience extraordinaires. Merci à vous! Beaucoup de nos membres retraités n'ont pas hésité à apporter leur aide. Notre vie à tous a été perturbée par la pandémie.

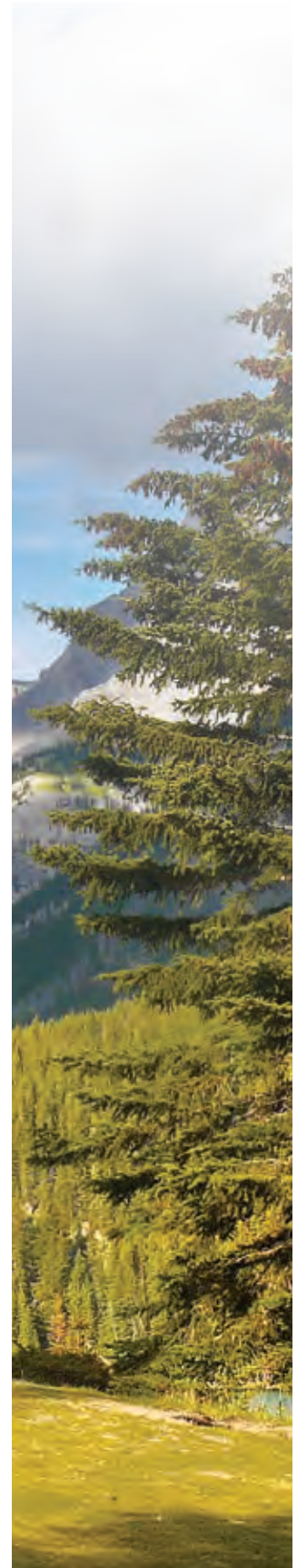
L'un des engagements durables de l'Église Unie, même en cette période dramatique, vise le maintien d'un régime de retraite à prestations déterminées bien capitalisé et durable.

Grâce à vos cotisations (6 % des gains ouvrant droit à pension) et à celles de votre Église/votre employeur (9 %), et grâce à la gouvernance, à la gestion et aux principes d'investissement solides et prudents du régime, pandémie ou pas, vous pouvez compter sur une source de revenu à la retraite!

Nous sommes reconnaissants envers les professionnels qui assurent la gouvernance et la surveillance des actifs du régime et son administration de leur don de temps généreux, tout comme envers les membres en général. Nous avons la chance immense d'avoir à notre Conseil de retraite et dans nos comités certains professionnels du domaine des pensions les plus chevronnés au Canada. Nous sommes également reconnaissants envers le personnel qui administre le régime au quotidien et vous aide dans vos décisions relatives à la retraite.

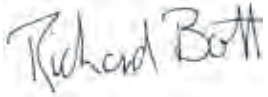
L'exécutif du Conseil général assume la fonction d'administrateur légal du régime. À ce titre, il a approuvé le mandat révisé du Conseil de retraite, la Politique de financement actualisée et plusieurs nominations et renouvellements de mandats au Conseil de retraite et à ses comités; en novembre, il a reçu le rapport annuel de reddition de comptes du Conseil de retraite. L'exécutif collabore également avec le Conseil de retraite à l'élaboration d'un plan stratégique pour le régime.

Alors que la pandémie se poursuit en 2021, nous devons continuer à nous adapter dans un avenir proche. Veillez à bien prendre soin de vous. Utilisez les ressources



de notre régime collectif d'avantages sociaux et soyez assurés que votre pension demeure entre les mains de personnes compétentes et loyales.

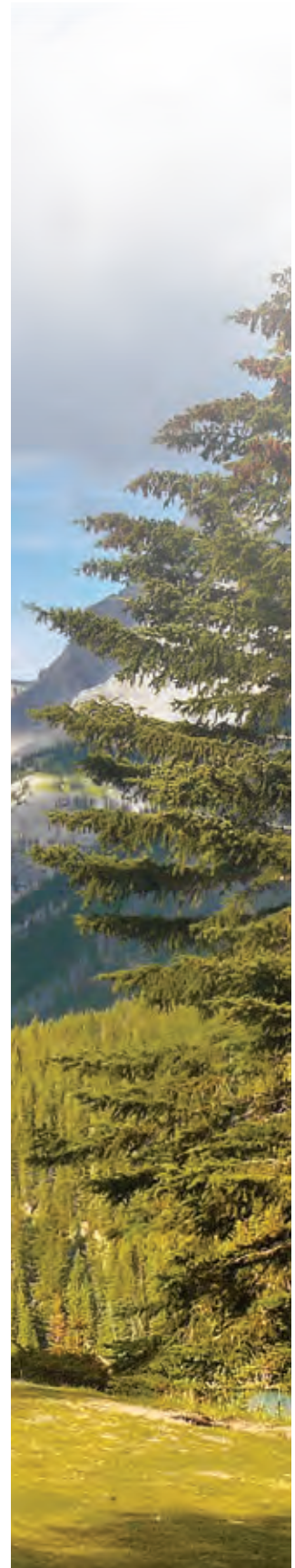
Dans la foi,



Pasteur Richard Bott
modérateur



Pasteur Michael Blair
secrétaire général





Du président du Conseil de retraite

Chers membres,

À la même période l'an dernier, la pandémie, qui continue d'avoir des répercussions sur tous les aspects de notre vie, n'en était qu'à ses débuts. Dans une période de stress et d'incertitude persistants, il est particulièrement important de savoir que notre régime de retraite reste stable et bien capitalisé.

Heureusement, le régime est entré dans cette période d'instabilité dans une position relativement solide grâce à une gestion prudente à long terme. Même après les augmentations des pensions du 1^{er} janvier 2020 et du 1^{er} janvier 2021, il conserve cette position solide. Le Conseil de retraite et ses comités continueront de surveiller activement la santé du régime et les effets financiers, alors que le monde s'efforce de sortir de la pandémie.

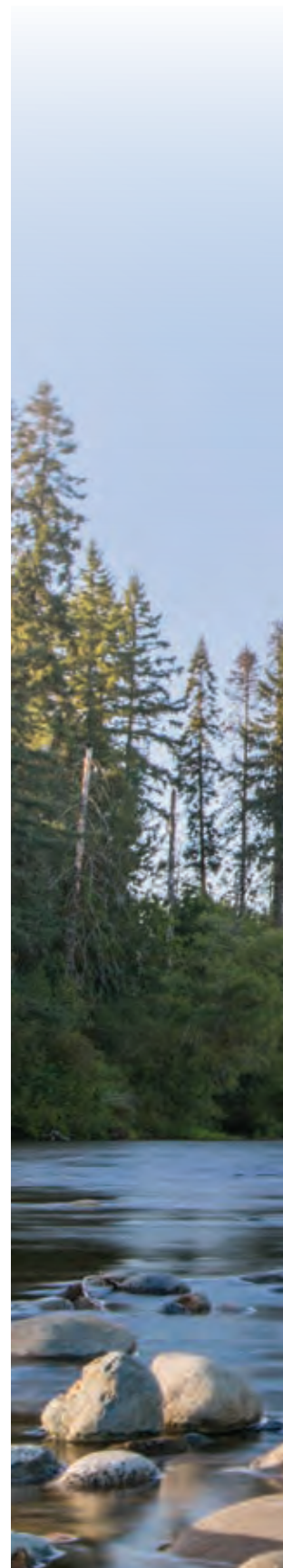
Investissement responsable

Le régime maintient son engagement à l'égard de l'investissement responsable en étant signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies, et plus de 90 % des gestionnaires de placement du régime en sont également signataires. Les signataires s'engagent à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à leurs processus d'investissement et à rendre compte chaque année aux Nations Unies des activités d'investissement responsable.

Les PRI mesurent notamment les activités de gérance menées par leurs signataires en faveur du changement. Pour le régime, il s'agit d'activités d'engagement et de la manière dont il vote sur les questions concernant les actionnaires. Le régime a mis l'accent sur le changement climatique, les droits des Autochtones, et la diversité et l'inclusion. Il a également signé la Déclaration des investisseurs canadiens sur la diversité et l'inclusion, qui reconnaît l'existence du racisme systémique et des inégalités fondées sur d'autres facteurs, notamment le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, le handicap, la religion, la culture et le statut socioéconomique. Pour renforcer son engagement à l'égard de ses activités de gérance, le régime a approuvé les principes de gérance de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance.

Le Comité d'investissement a restructuré l'allocation en actions à l'échelle mondiale dans le fonds de pension, s'assurant que les gestionnaires de placement retenus s'engagent fermement à intégrer les facteurs ESG à leurs décisions d'investissement. Il convient de noter qu'aucun des nouveaux gestionnaires de placement n'est exposé aux sociétés pétrolières et gazières. Globalement, l'empreinte carbone de notre fonds, qui mesure la production de dioxyde de carbone par unité de revenu, est d'environ la moitié de son indice pour ces gestionnaires mondiaux.

À l'avenir, lorsque le Comité d'investissement examinera la répartition dans les différentes catégories d'actifs, il continuera à réfléchir à la manière dont le régime peut réduire davantage son exposition au carbone.



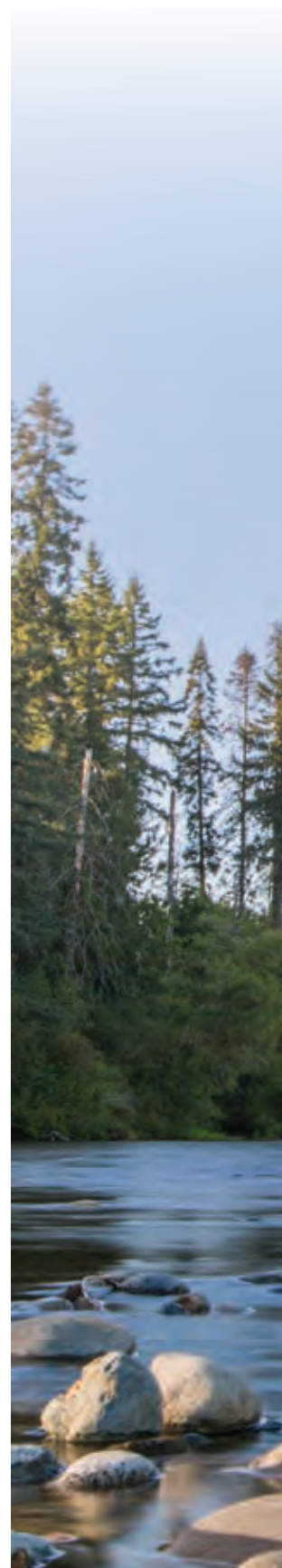
Le reste du présent rapport rend compte du rendement et de l'administration du fonds de pension en 2020.

Au nom du Conseil de retraite,

Marcus Robertson

Marcus Robertson, président

Pour consulter les notices biographiques des membres, allez à <https://egliseunie.ca/ressources/vie-en-paroisse/administration/> (cliquez sur « Régime de retraite : Membres des comités »).





Du président du Comité consultatif du régime de retraite

Chers membres,

En janvier 2021, j'ai été nommé président du Comité consultatif du régime de retraite (CCRR) en janvier 2021, auquel je siégeais depuis avril 2016. Comme les autres membres du CCRR, je remercie Anne Soh pour le travail qu'elle a accompli en tant que présidente de novembre 2013 à décembre 2020.

En ces temps difficiles et imprévisibles, un régime de retraite à prestations déterminées bien financé et durable est plus important que jamais pour vous, membres du régime.

Les membres du CCRR, en collaboration avec le Conseil, mettent tout en œuvre pour surveiller la santé du régime et aider à ce que les meilleures prestations de retraite possibles soient accordées sans compromettre sa viabilité à long terme. L'évaluation au 31 décembre 2019 a montré que le régime est bien capitalisé, à 122 % sur une base de continuité et à 116 % sur une base de solvabilité. L'évaluation a été déposée auprès de l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers, ce qui assure trois années de stabilité des cotisations et des prestations.

Les membres du régime ont bénéficié d'une hausse de pension pour la deuxième année consécutive

En fonction des résultats de l'évaluation et des vérifications trimestrielles continues de la capitalisation du régime, le CCRR a recommandé au Conseil de retraite une hausse de 2 % des pensions des membres retraités du régime ayant cessé leur activité, à compter du 1^{er} janvier 2021, ainsi qu'une hausse temporaire du taux de cotisation des membres actifs du régime.

Système d'administration des pensions et des prestations

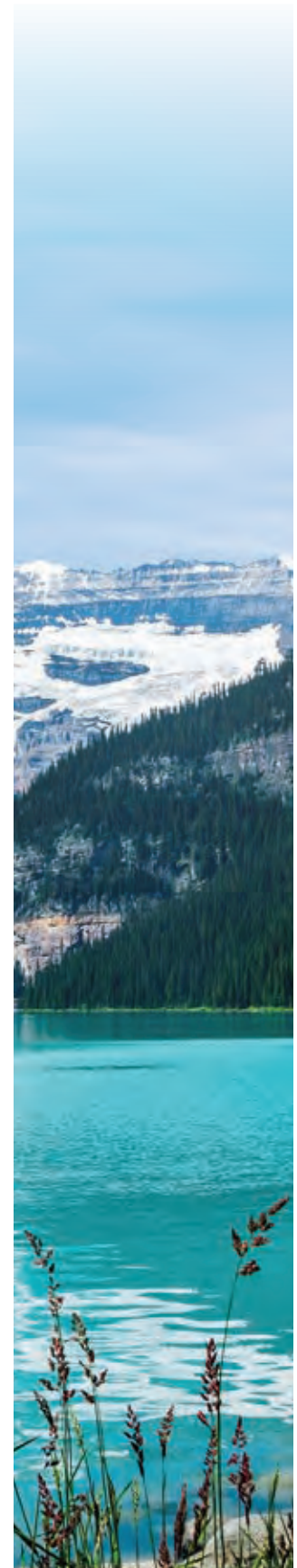
Les membres du CCRR sont également fiers de participer à la mise en œuvre du nouveau système d'administration des pensions et des prestations, qui évolue dans le bon sens. Le CCRR reçoit des mises à jour trimestrielles sur le projet de stabilisation de l'administration des pensions et des prestations, et certains membres siègent au comité directeur qui supervise directement le projet.

Les membres du CCRR sont heureux de contribuer à la réussite du Régime de retraite de l'Église Unie du Canada en y consacrant du temps et en apportant leur savoir-faire. Au nom de tous les membres du CCRR, je tiens à exprimer ma reconnaissance et mes remerciements au personnel du Bureau du Conseil général pour sa contribution.

Au nom du Comité consultatif du régime de retraite,

Jacques Tremblay, président

Pour consulter les notices biographiques des membres, allez à <https://egliseunie.ca/ressources/vie-en-paroisse/administration/> (cliquez sur « Régime de retraite : Membres des comités »).





De la présidente du Comité d'investissement

Chers membres,

L'année 2020 a été une année que personne ne veut voir se reproduire. Sur le plan financier, les marchés ont commencé l'année dans la tourmente, pour se redresser ensuite lorsque les gouvernements et les banques centrales sont intervenus pour endiguer les ravages causés par la pandémie. Le fonds de pension a bénéficié du rebond créé par les mesures de relance. Sur l'année, il a eu un rendement de 8,4 %, pourcentage malheureusement inférieur à l'indice de référence de 9,3 %; c'est néanmoins un rendement sain compte tenu de la façon dont l'année a commencé. La valeur de l'actif du fonds de pension a atteint un nouveau sommet, avec 1,59 milliard de dollars en fin d'année, ce qui maintient la bonne capitalisation du régime.

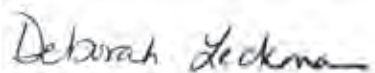
Le Comité d'investissement a été actif au cours de l'année. Il a surveillé les effets de la pandémie, sans pour autant prendre de mesures particulières parce que la composition de l'actif du fonds de pension présentait déjà un profil de risque plus faible, avec plus de 50 % d'obligations. Hormis cette surveillance durant la pandémie, le Comité d'investissement a concentré ses efforts sur le remaniement de l'allocation en actions étrangères. Les années précédentes, le rendement du fonds avait souffert du fait que l'allocation en actions étrangères penchait nettement en faveur des actions « de valeur », dont le rendement a été largement inférieur à l'indice. Le Comité d'investissement a convenu que le fonds devait adopter une approche plus fondamentale en évitant d'accorder trop de poids à un seul facteur tel que la « valeur ». Deux stratégies mondiales complémentaires ont été retenues pour remplacer les allocations existantes en août. Une partie de ce travail a consisté à s'assurer que tout nouveau gestionnaire de placement intégrait fortement les facteurs ESG à ses processus d'investissement et qu'il n'investissait pas dans le tabac, l'armement, le divertissement pour adultes ou les jeux d'argent. Jusqu'ici, le Comité d'investissement est satisfait des résultats. Pour accroître la part des placements dans l'immobilier, le Comité d'investissement a également pris un petit engagement de 15 millions de dollars dans un fonds établi aux États-Unis qui investit dans des installations de stockage en vrac, ce qui devrait permettre au régime de profiter de l'essor du commerce électronique. On s'attend à ce que cet engagement soit financé en 2021.

Le Comité d'investissement s'est également concentré sur les initiatives d'investissement responsable. Le fonds de pension continue d'exercer son droit de vote par procuration aux assemblées annuelles des entreprises et de saisir les occasions d'engagement. Le fait marquant en 2020 a été l'approbation par les actionnaires d'une résolution que le régime a déposée auprès d'Ovintiv, un producteur important de pétrole et de gaz, en vue de fixer des objectifs liés au climat correspondant à ceux de l'Accord de Paris. En outre, le régime a augmenté son engagement à l'égard de ses activités de gérance en approuvant les principes de gérance de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance.



Beaucoup d'éléments demeurent incertains pour le reste de l'année 2021; toutefois, les marchés boursiers connaissent un début d'année haussier grâce aux mesures de relance gouvernementales et à la vaccination. Le revers de la médaille est que les marchés s'inquiètent désormais de l'inflation liée aux prix plus élevés des biens en raison des pénuries causées par des problèmes de chaîne d'approvisionnement et une demande comprimée. Il s'ensuit que les taux d'intérêt ont augmenté. Même si à long terme, c'est une bonne chose pour le régime puisque cela générera des rendements permettant de payer les prestations, à court terme, les taux d'intérêt plus élevés ont réduit la valeur marchande des obligations détenues dans le fonds, les gains réalisés en 2020 ayant été essentiellement retranchés. Comme toujours, le Comité d'investissement continuera à surveiller le rendement du fonds de pension dans les mois à venir.

Au nom du Comité d'investissement,

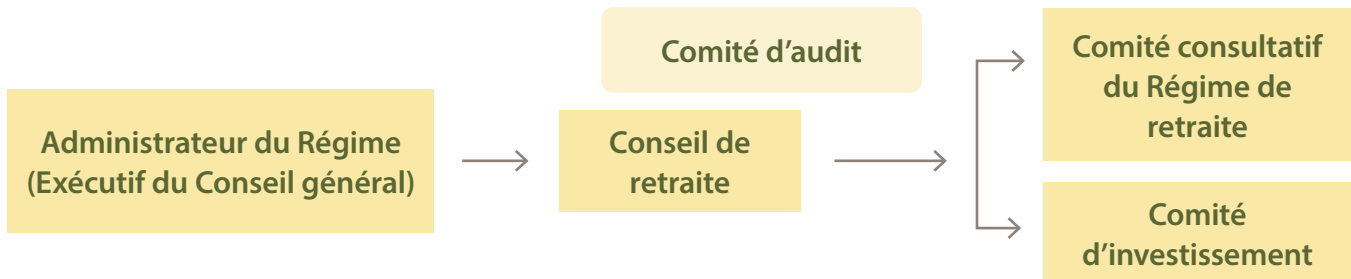


Deborah Leckman, présidente

Pour consulter les notices biographiques des membres, allez à <https://egliseunie.ca/ressources/vie-en-paroisse/administration/> (cliquez sur « Régime de retraite : Membres des comités »).



Structure de gouvernance du régime de retraite



Composition et nominations

Un nouveau membre s'est ajouté au Conseil de retraite depuis le dernier rapport annuel. À la fin de son troisième et dernier mandat en tant que présidente du Comité consultatif du régime de retraite (CCRR), Anne Soh est passée au Conseil de retraite, au sein duquel elle continue de fournir de précieux conseils actuariels et de gestion tout en nous permettant de conserver ses neuf années d'expérience auprès du régime.

Le Comité consultatif du régime de retraite a accueilli un nouveau membre en juillet 2020 en la personne de Laura Newman. Laura est une actuaire dans le domaine des pensions qui vient de prendre sa retraite de Willis Towers Watson.

James Walker a terminé son troisième et dernier mandat au sein du Comité d'investissement en février 2021. Nous le remercions d'avoir donné de son temps et apporté son savoir-faire au cours des neuf dernières années.

Veuillez consulter la liste complète de tous les membres qui siègent au Conseil de retraite, au CCRR ou au Comité d'investissement sur le lien <https://egliseunie.ca/ressources/vie-en-paroisse/administration/> (cliquez sur « Régime de retraite : Membres des comités »). Vous trouverez une courte notice biographique de chaque membre, qui décrit son expertise dans le domaine des pensions, des finances, des ressources humaines, ou ses compétences et les perspectives qu'il apporte au régime.

Responsabilité fiduciaire et diligence raisonnable

Pour le Conseil de retraite, le Comité consultatif du régime de retraite (CCRR) et le Comité d'investissement, l'obligation fiduciaire envers les membres et la diligence raisonnable dans la direction du régime sont primordiales.

On entend par obligations fiduciaires :

- le devoir de loyauté envers les bénéficiaires (éviter les conflits d'intérêts, ne pas faire passer ses intérêts avant ceux des bénéficiaires, ne pas tirer d'avantages personnels de son rôle de fiduciaire);
- le devoir de prudence par souci des bénéficiaires du régime (en faisant preuve de la diligence raisonnable et de la compétence nécessaire pour bien s'informer de l'ensemble de la documentation disponible de façon à prendre les meilleures décisions);
- le devoir d'impartialité;
- le devoir de divulguer l'information nécessaire;
- le devoir de protéger les renseignements confidentiels.

La norme fiduciaire n'est pas parfaite. Il est essentiel d'établir la diligence raisonnable qui consiste notamment à :

- envisager un éventail de solutions afin de faire des choix raisonnables;
- solliciter des avis spécialisés s'il y a lieu;
- documenter le processus de diligence raisonnable ou tenir les procès-verbaux pertinents;
- conserver les dossiers de retraite le plus longtemps possible et lorsque c'est faisable en pratique;

- examiner de temps à autre le processus de gouvernance et la documentation afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux pratiques exemplaires en cours.

Vous trouverez une explication détaillée des structures hiérarchiques et des sphères de responsabilité des

organes directeurs du régime de retraite, et des renseignements supplémentaires en vous reportant au diagramme de gouvernance à <https://egliseunie.ca/ressources/vie-en-paroisse/administration/> (cliquez sur « Régime de retraite »).



© Onepony | Dreamstime.com

ACTIVITÉS DE 2020 : BILAN DE L'ANNÉE

Investissement responsable

Le Conseil de retraite, ses comités et son personnel s'efforcent continuellement d'améliorer les activités d'investissement responsable et d'engagement actionnarial. Le régime de retraite est devenu signataire en 2017 des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies, et il dépose chaque année des rapports sur ses activités.

En 2020, le régime est également devenu signataire des Principes de gérance de la Coalition canadienne pour la bonne gouvernance.

Le régime s'est associé aux activités d'engagement actionnarial de l'Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation (SHARE) auprès de plusieurs sociétés dans lesquelles il détient des parts et où il peut voter sur des questions influençant la manière dont une société est régie et les politiques qui orientent sa manière de faire des affaires. Il s'agit notamment des activités suivantes :

- SHARE a déposé une résolution d'actionnaires au nom du régime de retraite auprès de **Dollarama**, demandant à la société d'établir une supervision de la gestion du capital humain au niveau du conseil d'administration. SHARE a rencontré la société pour discuter des attentes à l'égard de la gestion de la main-d'œuvre et de la façon dont le renforcement de cette supervision améliorerait la qualité du travail au sein des opérations de Dollarama Inc. Le dialogue a été positif : la société a accepté de formaliser les responsabilités concernant la main-d'œuvre au niveau du conseil d'administration et la proposition d'actionnaire a été retirée.
- SHARE a écrit aux 60 sociétés cotées au **TSX 60** pour leur demander des informations à propos de leurs réponses à la pandémie de COVID-19. Le questionnaire portait sur les sujets suivants : les mesures prises par les sociétés pour protéger la santé de leurs travailleurs et assurer leur sécurité financière; les impacts et les adaptations de la chaîne d'approvisionnement; les activités de lobbying; les modifications apportées à la rémunération des dirigeants, au versement de dividendes et aux programmes de rachat d'actions. SHARE a continué à surveiller les mesures de réponse des sociétés à la pandémie, ainsi que les décisions concernant les dividendes et les programmes de rachat d'actions.
- En juin, SHARE s'est jointe aux signataires de lettres de co-investisseurs, avec 87 investisseurs qui représentent plus de 620 milliards \$ USD d'actifs, appelant **Nike Inc., PepsiCo Inc. et FedEx Corporation** à demander à la franchise de la National Football League de Washington DC de changer de nom ou de renoncer à leurs relations de commandite. À la suite des pressions exercées par les commanditaires et le public, la franchise NFL a accepté en juillet d'abandonner immédiatement son nom (elle a adopté le nom temporaire de **Washington Football Team**) tout en se préparant à adopter un nouveau nom et une nouvelle image de marque.
- En juillet, SHARE et **NATOA** (une organisation de bienfaisance qui construit une base de connaissances concernant les fiducies et les investissements pour les Autochtones par les Autochtones) ont pris contact avec Natan Obed, président d'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) afin d'évaluer l'intérêt de l'organisation inuite nationale à l'égard d'une collaboration avec les investisseurs, dans le but de créer une dynamique autour de la franchise d'Edmonton de la Ligue canadienne de football (les Eskimos d'Edmonton) qui utilise un sobriquet raciste comme nom d'équipe. Après confirmation de l'intérêt pour une telle collaboration, SHARE et NATOA ont écrit à **TELUS Corporation** à propos de son parrainage de la franchise, afin de renforcer les appels récents à changer le nom de l'équipe. Les représentants de TELUS ont confirmé qu'ils resteraient en contact avec l'équipe et poursuivraient le dialogue avec elle, et tiendraient SHARE et NATOA au courant de l'évolution de la situation. En raison de pressions accrues des commanditaires et du public, le PDG de la franchise a confirmé la décision de changer le nom de l'équipe pour « **Elks d'Edmonton** ».
- En octobre, SHARE a rencontré des représentants du gouvernement de la **première nation Vuntut Gwich'in**, du **Sierra Club** et de la **Canadian Parks**

and Wilderness Society (CPAWS) à propos de la demande déposée auprès des grandes banques canadiennes d'exclure l'exploration et le forage pétroliers et gaziers du financement dans la **Réserve faunique nationale de l'Arctique (RFNA)**. Ces efforts du côté canadien complètent le travail plus général relatif à la réserve faunique du comité directeur des Gwich'in. SHARE s'est engagée à soulever la question dans le cadre des discussions sur le climat et les droits des Autochtones avec les cinq grandes banques. En décembre, les cinq grandes banques canadiennes — **Scotia, TD, CIBC, RBC et BMO** — se sont engagées à soustraire la RFNA du financement, respectant ainsi le principe du consentement libre, préalable et éclairé, les moyens de subsistance traditionnels et les besoins en matière de conservation, éléments soulevés par les Gwich'in.

- SHARE a rencontré la **Banque Royale du Canada (RBC)** pour discuter des progrès du programme et des stratégies de la banque relatifs au climat après la publication de son rapport ESG 2019 et la divulgation du TCFD. En réponse à la demande de SHARE que la banque s'engage et fixe des objectifs conformes à ceux de l'Accord de Paris, la banque a indiqué qu'elle avait l'intention de prendre un engagement de Paris en 2020. En octobre 2020, elle a fait une annonce sur les centrales électriques au charbon et les exclusions minières. Elle a également annoncé la formation d'un groupe de travail sur la stratégie climatique ainsi que les grandes lignes d'une stratégie

d'investissement en faveur du climat de son groupe de gestion d'actifs mondiaux. SHARE a encouragé la banque à accélérer ses mesures à l'appui du climat, y compris ses activités de production de rapports sur les émissions financées, l'adoption de politiques d'exclusion plus ambitieuses et l'intensification de ses efforts d'engagement auprès des clients à haut risque et de divulgation.

Le régime de retraite a parrainé une résolution d'actionnaires déposée auprès d'**Ovinitiv** (anciennement **Encana**) relative à la divulgation des objectifs en matière de climat conformes à celui de l'Accord de Paris visant à limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à bien moins de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et à poursuivre les efforts pour limiter cette augmentation à 1,5°C. La résolution précise que les objectifs doivent prendre en compte les principaux risques et occasions concernant le climat de la société, à moyen et à long terme. Les objectifs doivent être quantitatifs, et un rapport annuel doit être produit sur les progrès réalisés au regard de ces objectifs. La direction de la société s'est opposée à la résolution dans sa circulaire de procuration. Le pasteur Mitchell Anderson, membre de notre Conseil de retraite, a présenté la proposition à l'assemblée générale annuelle de la société en avril. Nous sommes heureux que la résolution ait été adoptée par 56 % des actionnaires, malgré l'opposition de la direction de la société. Nous avons hâte d'examiner l'information qu'elle divulgue cette année.



© James Chen | Dreamstime.com

Comme les années précédentes, un questionnaire sur les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) a été diffusé à tous les gestionnaires de placement actifs à l'automne 2020. Dans l'ensemble, la qualité des réponses de même que l'intégration des pratiques continuent de s'améliorer. À ce jour, tous les gestionnaires de placement sont devenus signataires des Principes pour l'investissement responsable (PRI) de l'ONU, à l'exception d'un gestionnaire immobilier, qui s'est engagé à rendre compte au Global ESG Benchmark for Real Assets (GRESB), solution de rechange appropriée à la signature des PRI.

Évaluation actuarielle

Une évaluation du régime a été effectuée au 31 décembre 2020 et déposée auprès de l'Autorité ontarienne des services financiers à la fin de l'année 2020. Le régime n'aura pas à déposer la prochaine évaluation régulière avant trois ans, ce qui assure trois années de stabilité des cotisations et des prestations.

L'évaluation a montré que le régime était financé à 122 % au 31 décembre 2020, sur la base de la continuité d'exploitation, soit une baisse par rapport au pourcentage de 125 % au 31 décembre 2017. Les calculs sur la base de la continuité supposent que le régime continuera indéfiniment sous sa forme actuelle. Les calculs tiennent compte des attentes relatives au rendement des placements pour divers marchés et de l'expérience des caractéristiques démographiques des cotisants au régime telles que l'âge de la retraite et la durée de vie moyenne.

L'évaluation a montré que le régime était financé à 116 % au 31 décembre 2019, sur une base de solvabilité, résultat inchangé par rapport à l'évaluation qui remonte au 31 décembre 2017. Cela signifie que si le régime avait dû être liquidé le 31 décembre 2019, il aurait eu suffisamment de fonds pour s'acquitter de toutes ses obligations de paiements des prestations de retraite destinées aux membres actifs, aux titulaires d'une rente acquise différée et aux membres retraités.

Politique de financement

En mai 2020, une Politique de financement révisée a été approuvée par l'exécutif du Conseil général. Elle

énonce, à l'intention du Conseil de retraite, des lignes directrices conformes aux exigences de l'Ontario qui priorise la capitalisation sur une base de continuité d'exploitation.

Augmentation des pensions

Compte tenu des exigences énoncées dans la Politique de financement et des résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, le régime a été en mesure d'accorder une autre augmentation des pensions en 2021, quoique moins importante qu'en 2020.

Les membres l'auront constaté sur leur compte en banque au début d'avril (rétroactivité jusqu'en janvier).

Énoncé des politiques et des procédures de placement (SIPP)

L'Énoncé des politiques et des procédures de placement a été actualisé de façon à tenir compte de la composition actuelle de l'actif.

Mandats

Les mandats du Conseil de retraite, du Comité d'investissement et du Comité consultatif du régime de retraite énoncent des exigences telles que les responsabilités et les obligations de rendre compte du Conseil ou des comités, le nombre minimal et maximal de membres de chaque comité, les domaines de spécialisation que doivent maîtriser les membres, etc. On revoit régulièrement les mandats pour s'assurer qu'ils reflètent les pratiques exemplaires en cours.

Déclaration relative aux convictions et aux principes directeurs

Un groupe de travail composé de membres du Conseil de retraite, du Comité consultatif du régime de retraite et du Comité d'investissement a examiné la Déclaration relative aux convictions et aux principes directeurs et recommandé des modifications sur la mise à jour du document. La déclaration révisée a été adoptée par le sous-exécutif du Conseil général en avril 2019 (en anglais : Statement of Beliefs and Guiding Principles, [Benefits Centre Document Library](#)).

États financiers

État de l'actif net disponible pour les prestations		
Au 31 décembre (montants en milliers de dollars)		
	2020	2019
Actifs		
Placements	1 575 167 \$	1 507 940 \$
Encaisse	8 519	10 526
Sommes à recevoir	2 216	2 128
Intérêts courus et dividendes à recevoir	5 596	5 669
	1 591 498	1 526 263
Passif et fiducie		
Sommes à payer et charges à payer	3 854	3 038
	3 854	3 038
Actif net disponible pour les prestations	1 587 644 \$	1 523 225 \$

État de l'évolution de l'actif net disponible pour les prestations		
Au 31 décembre (montants en milliers de dollars)		
	2020	2019
Actif net disponible pour les prestations en début d'année	1 523 225 \$	1 394 723 \$
Écart positif		
Gain net sur vente de titres de placement	49 622	39 810
Variation des gains nets latents (pertes nettes latentes) dans l'année	33 045	94 147
Variation de la juste valeur des placements	82 667	133 957
Revenu de placements	42 107	48 612
Cotisations		
Employeurs	12 349	12 439
Membres	8 239	8 304
	145 362	203 312
Écart négatif		
Paiement des rentes	66 135	63 311
Remboursements	5 120	3 467
Charges administratives, de projet et de placement	9 688	8 032
	80 943	74 810
Variation de l'actif net disponible pour les prestations	64 419	128 502
Actif net disponible pour les prestations en fin d'année	1 587 644 \$	1 523 225 \$

Analyse financière

Rendement de la caisse

L'année 2020 a été difficile, mais le fonds de pension a été résilient.

Le taux de rendement de l'investissement de notre fonds de pension a atteint 8,4 % en 2020, pourcentage inférieur à notre objectif de référence de 9,3 %, mais il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un rendement solide compte tenu du fait que le monde s'est trouvé en pleine pandémie et des bouleversements politiques et sociaux aux États-Unis. Le sous-rendement de 2020 s'explique par l'allocation en actions étrangères, axée sur un seul style de placement qui a enregistré un recul de 10 % par rapport à son indice de référence. En 2020, le Comité d'investissement a terminé le travail commencé l'année précédente en ce qui concerne les actions étrangères, en attribuant des actifs à deux nouveaux gestionnaires d'actions mondiales et en éliminant la concentration sur un seul style de placement. En outre, le Comité a augmenté la part de ses placements dans l'immobilier en prenant un engagement de 15 millions de dollars à l'égard d'un fonds immobilier qui investit dans des installations de stockage en vrac. Il est en bien placé pour profiter de la croissance du commerce électronique. Aucun nouvel engagement n'a été pris en ce qui concerne le capital-investissement, mais le fonds de pension a continué à investir avec ses allocations actuelles. Les rendements du capital-investissement ont continué à dépasser les attentes, avec un pourcentage supérieur à 20 % sur un an, en grande partie grâce à l'introduction réussie en bourse d'une société technologique dans l'un des fonds de capital-investissement.

Jusqu'à présent, les rendements de 2021 ont été mitigés. Les marchés des actions se sont bien comportés, mais avec le spectre d'une inflation accrue, les taux d'intérêt ont augmenté, diminuant la valeur des placements en obligations. Avec la sortie du confinement dans de nombreux pays et un nombre de vaccinations en augmentation, les projections sur la croissance économique sont toutes revues à la hausse en raison de la demande comprimée des consommateurs. Cela exerce également une pression supplémentaire sur les chaînes d'approvisionnement déjà perturbées par la pandémie. Les effets de cette situation sur les marchés financiers ne sont pas clairs, mais le scénario le plus probable est que les marchés continueront d'être instables. Le bon côté des choses, c'est que le régime a été en mesure d'accorder une autre augmentation des prestations en 2021, quoique moins importante qu'en 2020. Les membres du régime ont pu le voir

Type de placement	2020	2019	2018
Revenu fixe canadien	47 %	46 %	33 %
Revenu fixe mondial	6	6	6
Actions canadiennes	12	12	20
Actions mondiales	22	23	29
Immobilier	6	6	6
Créance privée	1	1	1
Placements privés	5	5	4
Investissement au comptant	1	1	1
	100 %	100 %	100 %

Revenu fixe canadien — principalement des obligations gouvernementales et de sociétés

Revenu fixe mondial — principalement des obligations gouvernementales et de société émises dans d'autres pays que le Canada

Actions — principalement des actions de grandes sociétés (ayant une capitalisation boursière de plus de 500 millions de dollars)

Immobilier — fonds communs canadiens, diversifiés selon la situation géographique et le type de propriété

Créance privée — principalement des prêts garantis consentis des sociétés, semblables des prêts bancaires

Placements privés — actions et créances investies au sein d'un groupe diversifié de petites et moyennes entreprises

Investissements au comptant — cela inclut les certificats de placement garantis, les bons du Trésor et l'encaisse

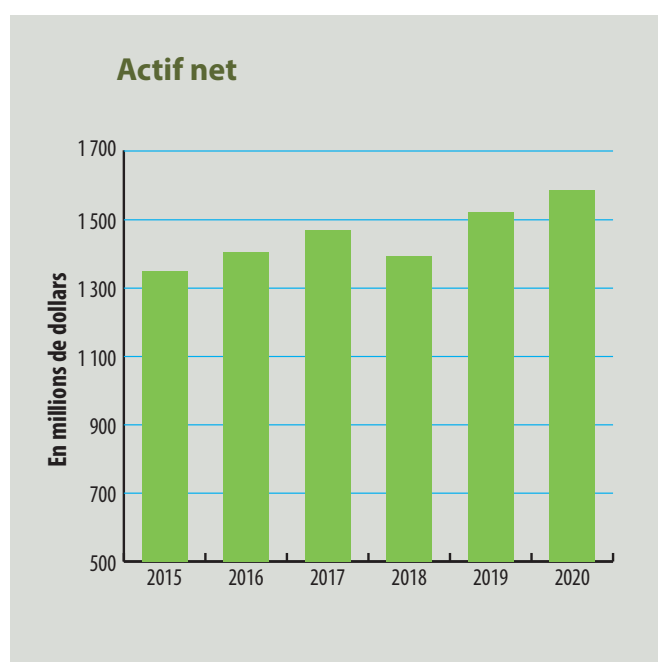
sur leur compte bancaire au début du mois d'avril (avec effet rétroactif en janvier). Jusqu'à présent, en 2021, la position financière du régime est solide au regard de l'ampleur du passif au titre des retraites.

Le placement des actifs détenus dans le fonds se fait selon une approche prudente de l'investissement, l'objectif étant d'assurer à long terme des prestations stables aux membres. La cible de répartition des actifs demeure 55 % de titres à revenu fixe et de liquidités/45 % d'actions. Les solides rendements des actions au quatrième trimestre 2020 ont fait en sorte que la composition de l'actif avait une surpondération de 1 % en actions à la fin de l'année. Le Comité d'investissement n'a pas procédé activement à un rééquilibrage à la fin de l'année, mais il a utilisé comme méthode de rééquilibrage les rachats nécessaires pour financer les paiements au titre des pensions. La surpondération des actions se situe bien dans la fourchette acceptable des politiques du fonds.

Le fonds de pension a 6 % de ses actifs dans l'immobilier, soit 2 % de moins que son objectif. Cette année, la part de l'immobilier n'a pas changé, les nouveaux placements et les plus-values compensant les ventes d'actifs. Comme nous l'avons mentionné plus haut, le régime a engagé 15 millions de dollars dans un fonds immobilier qui investit dans des installations de stockage en vrac. Cela contribuera à rapprocher de son

objectif la part de l'immobilier. Comme le régime se situe légèrement au-dessus de son objectif d'affectation au capital-investissement, aucun engagement supplémentaire n'a été pris en 2020, et le régime n'envisage pas d'en prendre en 2021. Enfin, le régime met fin graduellement à ses affectations actuelles aux créances privées. Le Comité d'investissement pourrait envisager à l'avenir de nouveaux engagements à cet égard, en modifiant ses affectations aux titres à revenu fixe.

La valeur financière de notre actif a augmenté de 64 millions de dollars en 2020, les gains réalisés grâce aux placements et aux cotisations ayant plus que compensé les paiements des prestations de retraite.

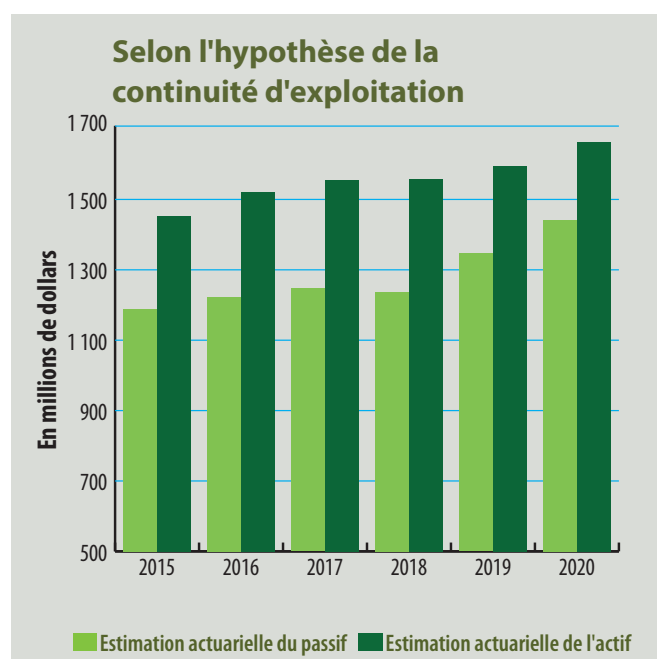


Rendement actuariel

Selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, notre capitalisation est demeurée solide en 2020.

Lorsqu'on procède à une évaluation actuarielle du régime selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation, on suppose que le régime de retraite et les investissements dans le fonds de pension se maintiendront tels quels à très long terme. La valeur actuarielle de l'actif comprend l'investissement dans le fonds de pension et la valeur actuelle des cotisations futures. On tient également compte de la moyenne du revenu de placement de façon à ce que, si un gain important ou une perte importante se produit au cours d'une année donnée, cela n'influe pas outre mesure sur le résultat. Le passif actuariel est la valeur actuelle des paiements futurs aux retraités, ce qui signifie qu'une baisse des taux d'intérêt accroît le passif calculé et affaiblit la capitalisation du régime.

Le graphique ci-dessous montre que depuis 2015, le régime a été en position excédentaire selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où l'actif est supérieur au passif actuariel. Cet excédent résulte des changements aux taux de cotisation et aux prestations et des rendements positifs de l'investissement. Le régime a maintenu sa position excédentaire à la fin de 2020, l'actif dépassant le passif actuariel d'un montant estimé à 222 millions de dollars. L'excédent a baissé en 2020 parce que le passif a augmenté



davantage que l'actif. Cela s'explique en grande partie par l'augmentation des prestations accordée en 2020. La valeur de l'actif est lissée lorsque les gains de placement sont répartis sur plusieurs années, ce qui atténue l'effet d'une forte augmentation de la valeur de l'actif, comme cela été le cas en 2019 et en 2020.

Selon l'hypothèse de la liquidation, ou de la solvabilité, on estime que le régime est capitalisé à près de 115 % (actif supérieur au passif). Le régime est à maturité, ce qui signifie qu'il y a plus de membres retraités que de membres actifs. Les cotisations ne couvrent que 29 % des montants versés annuellement pour les prestations, les placements devant couvrir le reste. Au fil du temps, les montants versés pour les prestations continueront d'augmenter, et les cotisations, de baisser, ce qui obligera le régime à dépendre davantage des placements pour couvrir ses besoins de liquidités.

Audit du régime

En 2020, le Conseil de retraite a de nouveau retenu les services de la firme de comptables agréés PricewaterhouseCoopers LLP pour procéder à l'audit du régime de retraite. La firme a vérifié les états financiers à usage particulier au 31 décembre 2020 et pour l'année écoulée. Le régime est également soumis à un examen actuariel régulier et continu.

Le Centre d'avantages sociaux

Le Centre d'avantages sociaux assure la gestion au quotidien des opérations liées aux régimes de retraite et d'avantages sociaux. Vous pouvez communiquer avec le Centre par téléphone en composant le 1 855-647-8222 ou le 905-480-8222, ou par courriel en écrivant à :

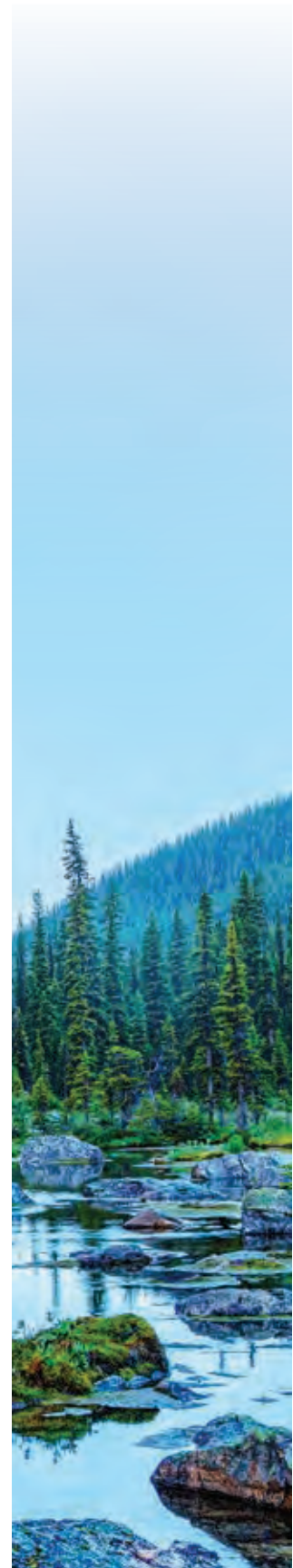
Benefits@united-church.ca
Disability@united-church.ca
Pension@united-church.ca

Des employés de l'Église Unie travaillent au Centre, qui se trouve au Bureau du Conseil général à Toronto.

Services spécialisés

Voici les autres services que le Conseil de retraite utilise constamment pour honorer son obligation fiduciaire envers les membres du régime et assurer la diligence raisonnable :

- BMKP Law – La firme Brown Mills Klinck Prezioso LLP fournit des services juridiques au régime de retraite, notamment, s'il y a lieu, des mises à jour juridiques et des modifications au régime, ainsi que des conseils juridiques.
- Mercer – La firme Mercer fournit des services actuariels et de consultation au régime, y compris le suivi de sa capitalisation. Elle participe également aux réunions du Comité consultatif du régime de retraite afin de fournir une analyse des changements législatifs tels que les nouvelles exigences de l'Ontario en matière de capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées.
- L'Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation (SHARE, share.ca) — SHARE est un chef de file au Canada dans le domaine des services, de la recherche et de l'éducation visant l'investissement responsable. SHARE fournit également au Conseil de retraite des services de vote par procuration et d'engagement actionnarial. Collaborer avec SHARE permet au Conseil de tirer parti des actifs du fonds de pension combinés à ceux d'autres clients afin qu'un nombre plus important d'actifs gérés pèsent plus lourd dans les discussions avec les sociétés. Lorsque c'est possible, l'engagement se fait de manière œcuménique ou en partenariat avec d'autres investisseurs qui partagent les mêmes préoccupations ou les mêmes valeurs.



PRINCIPES FONDATEURS

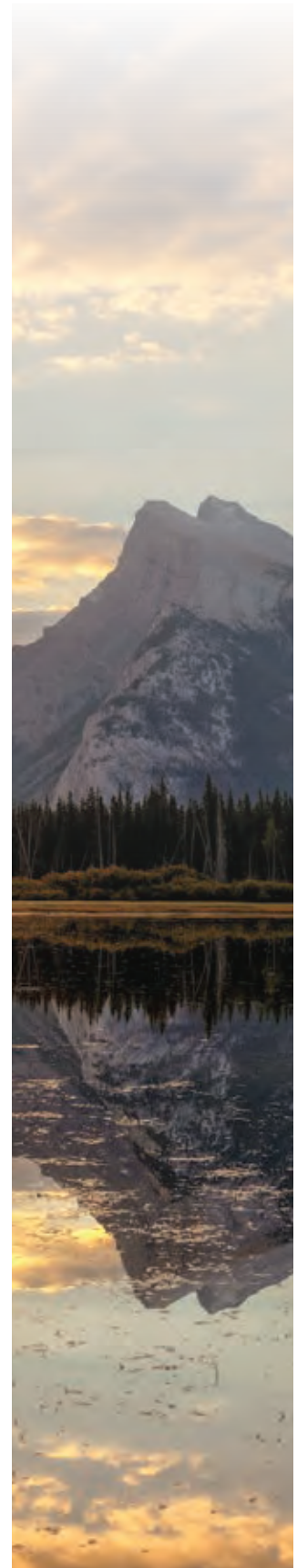
Politique de financement

La Politique de financement a été rédigée de façon à ce qu'elle soit conforme à la Déclaration relative aux convictions et aux principes directeurs du régime de retraite. La Politique donne des lignes directrices aux membres du Conseil de retraite et à ses représentants pour la prise de décisions concernant la composition de l'actif, l'augmentation (ou la diminution) des prestations et les niveaux de cotisation. Les règles relatives à la capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) enregistrés en Ontario ont changé depuis le 1er mai 2018. C'est pourquoi le Conseil de retraite et le Comité consultatif du régime de retraite ont revu et révisé la Politique de financement. L'exécutif du Conseil général a approuvé la Politique révisée le 25 mai 2020 (en anglais : Funding Policy, [Benefits Centre Document Library](#)).

Énoncé des politiques et des procédures de placement

L'Énoncé des politiques et des procédures de placement est un document exigé pour tous les régimes de retraite enregistrés en Ontario. Il est soumis à un examen annuel, et toute modification doit être déposée auprès de l'organisme de réglementation.

Tous les membres et employeurs qui participent au régime peuvent consulter en ligne l'Énoncé des politiques et des procédures de placement (en anglais : Statement of Investment Policies and Procedures, [Benefits Centre Document Library](#)).



COMMUNICATIONS DU CONSEIL DE RETRAITE

Vous tenir informés

Les communications du Conseil de retraite et de l'Unité des ministères et de l'emploi visent à vous informer sur votre fonds de pension et sur les efforts que déploie le Conseil de retraite pour s'assurer que le régime est protégé. Malgré les nombreuses difficultés auxquelles se heurtent tous les régimes de retraite à prestations déterminées, les membres (actifs et retraités) disposent d'un régime de retraite géré de manière responsable par de nombreux bénévoles talentueux et supervisé par un Conseil de retraite qui mettent tout en œuvre pour que les promesses faites aux membres au sujet des prestations de retraite soient tenues.

Nous avons conçu quelques outils différents pour vous transmettre l'information sur les pensions.

Relevés annuels des membres

Chaque année, en juin, le personnel du régime de retraite envoie des relevés annuels aux membres actifs, retraités et inactifs du régime. Comme l'exige la législation sur les pensions, les relevés annuels des membres sont envoyés par la poste à leur domicile. Il est donc particulièrement important de mettre à jour votre adresse.

Pour mettre à jour votre adresse postale

Membres actifs : informez votre administratrice ou administrateur de la paye.

Retraités : écrivez à MinistryandEmployment@united-church.ca ou laissez un message au 1 800-268-3791, poste 3031.

Séminaires en ligne

Le personnel de l'Unité des ministères et de l'emploi ont mis à jour les présentations des séminaires en ligne : au lieu de cibler uniquement les membres du personnel qui s'apprêtent à partir à la retraite, le séminaire d'information sur la retraite s'adresse maintenant à tous les membres du régime. Informez-vous sur la protection que vous assurent le régime, sa gouvernance et l'investissement responsable de ses fonds, et sur tout ce que vous devez savoir tandis que vous accumulez des prestations au cours de vos années de service.

Offerts en collaboration avec United in Learning, les séminaires en ligne sont régulièrement suivis par un groupe diversifié d'employés et de dirigeants bénévoles (trésoriers, membres de comité M&P) et il est possible d'y accéder virtuellement par le portail AdobeConnect. L'interactivité est un moyen extraordinaire d'obtenir des réponses aux questions que l'on peut se poser et de s'informer auprès des autres membres et du personnel de l'Unité des ministères et de l'emploi. **La prochaine date de présentation du séminaire d'information sur la retraite est le 20 septembre 2021 (en anglais seulement).**

Si vous ne pouvez pas vous joindre à nous en ligne ou si vous souhaitez revoir des séminaires précédents, des enregistrements sont disponibles sur la page des [séminaires enregistrés](#) de United in Learning (en anglais seulement).

Le Rapport annuel

Le Rapport annuel du Régime de retraite n'est plus imprimé, mais il est disponible en PDF (lien vers le français : [Régime de retraite](#)).

Si vous désirez recevoir une copie du rapport, communiquez avec l'Unité des ministères et de l'emploi comme suit :

- envoyez un courriel à MinistryandEmployment@united-church.ca en indiquant comme objet « Rapport annuel du Régime de retraite »;
- laissez un message au 1-800-268-3781, poste 3031. Veuillez donner votre nom (en épelant votre nom de

famille), l'adresse postale de votre domicile et le code postal;

- écrivez-nous au bureau du Conseil général dont l'adresse se trouve à la dernière page du présent rapport; veuillez inscrire « Rapport annuel du régime de retraite » sur votre enveloppe afin de faciliter l'acheminement.

Nous pouvons vous envoyer n'importe quelle ressource produite par l'Unité des ministères et de l'emploi; pour cela, il suffit de communiquer avec nous par l'une ou l'autre des méthodes susmentionnées.



© Songquan Deng | Dreamstime.com

Conseil de retraite

Pasteur Mitchell Anderson, BA (spécialisé), MBA, MDiv (spécialisé)

Sharon Aylsworth, BA (spécialisé)

Darwin Bozek, FCPA, FCGA

David Gilliland, BMath, FSA, FCIA, CFA, MAAA, CERA

Douglas D. Greaves, HBA, CFA, ICD.D

Pasteur Hae-Bin Jung, BA, MDiv, MTS

Kit (Kathleen) Loewen, BSc, BEd, MEd

Katharine Preston, MBA, BEng

Marcus Robertson (président), BSc (spécialisé), MSc, FSA, FCIA

Anne Soh, FSA, FCIA

Joanne Wilson, BSc, MBA

Comité consultatif du régime de retraite (CCRR)

James Clarkson, CPA, CA

Audrey Forbes, BAS, CEBS, MPA

Caroline L. Helbronner, BA, LLB

Laura Newman, FCIA, FSA

Marcus Robertson, BSc (spécialisé), MSc, FSA, FCIA (rep., Conseil de retraite)

Jacques Tremblay, FCIA, FSA, MAAA

Comité d'investissement

Douglas D. Greaves, HBA, CFA, ICD.D (rep., Conseil de retraite)

Andrew (Andy) Greene, MA, CIM, CAIA

Asif S. Haque, MA, CFA

David Kaposi, CFA

Claire Kyle, CFA

Deborah Leckman (présidente), MBA, CFA

Sean Macaulay, CFA

William (Bill) Mackenzie, ICD.D

Mary Anne Wiley, CFA

Kathleen Wylie, CFA

Soutien du personnel

David Dawrant, gestionnaire principal, Administration des régimes de retraite et d'avantages sociaux

Pasteur Alan Hall, directeur, Ministères et emploi

Derek Hurst, gestionnaire du Régime

Erik Mathiesen, directeur, Finances

Shenagh Rosa, gestionnaire, Conformité des pensions et Communications

Kira Tarasevici, gestionnaire, Administration des pensions et des avantages sociaux

Stefanie Uyesugi-Cooper, Participation des membres, régimes de retraite et d'avantages sociaux



Le présent rapport vous est destiné, à vous membres du régime de retraite. Il nous permet de rendre compte de la gestion des ressources que vous nous avez confiées. Nous mettons tout en œuvre pour continuer à mériter votre confiance.

Nous vous remercions de votre service loyal au sein de l'Église Unie comme au sein des ministères, organisations et communautés locales. Ensemble, nous partageons l'engagement à célébrer la présence de Dieu, à vivre avec respect dans la Création, d'aimer et à servir les autres, à rechercher la justice et à résister au mal, et à proclamer Jésus.

Veillez noter que, pour économiser du papier et réduire les frais d'impression et de distribution par la poste, le Rapport annuel du Régime de retraite de l'Église Unie du Canada est principalement diffusé en ligne.

Si vous désirez poser des questions ou formuler des commentaires, ou si vous souhaitez recevoir un exemplaire imprimé du Rapport, veuillez communiquer avec l'Unité des ministères et de l'emploi :

The United Church of Canada / L'Église Unie du Canada
Ministères et emplois
Retraite et avantages sociaux
3250 Bloor Street West, Suite 200
Toronto (Ontario) M8X 2Y4

1 800-268-3781, poste 3031
PensionBoard@united-church.ca

Indiquez votre nom et votre adresse postale complète.



The United Church of Canada/L'Église Unie du Canada
Conception : Diane Renault-Collicott, Graphics and Print
La version anglaise du rapport est disponible en ligne à united-church.ca.

Photo de couverture : © Helena Bilkova | Dreamstime.com
Autres photos : Dreamstime.com. Les crédits complets sont indiqués sur les illustrations.

Autres photos : Dreamstime.com. Tous les crédits photo complets apparaissent sur les illustrations.



©Helena Bilkova | Dreamstime.com